



## **CEFRI – Cahier des charges REG-C-0206 Indice 22 – Modification des prérequis pour les Formations initiales de niveau 2**

Juin 2023

### **CEFRI – Cahier des charges REG-C-0206 Indice 22 – Modification des prérequis pour les Formations initiales de niveau 2**

Le cahier des charges des formations REG-C-0206 Indice 22 publié par le CEFRI le 17/04/2023, modifie l'accès aux 2 formations suivantes :

- **Formation initiale savoir commun du nucléaire niveau 2 option RN**
- **Formation initiale radioprotection niveau 2 option RN**

Le candidat à l'une de ces formations devra être titulaire d'un **Certificat de Niveau 1 En cours de Validité**.

Les organismes de formation certifiés CEFRI F ont un délai de 6 mois à compter de la date de parution du cahier des charges pour mettre en application cette nouvelle exigence.



CERTIFICATION N°040 F

Afin de ne pas vous pénaliser, **TRIHOM a fait le choix d'appliquer cette disposition à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2023**. Jusqu'à cette date, TRIHOM acceptera en formation initiale de niveau 2 les stagiaires titulaires d'un certificat de niveau 1 hors validité.